DLP-1-9-83224613

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41.42

ABONNEMENT ANNUEL
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.C.P. Montpellier 5238-67

N° 14 - 30 AOUT 1983 -

-VIGNE-

édition du LIMOUXIN

(rédigée en collaboration avec les techniciens de la CAVALE, du Syndicat de Défense du Cru et du CIVAM)

MILDIOU

Procédez dès que possible à l'application d'un fongicide doté d'une action secondaire sur le botrytis : Mycodifol, Turbofal, Cuprofix F, Phalto-cuivre ...., sauf sur Chardonnay et Mauzac devant être récoltés de bonne heure.

Renouveler la protection cuprique sur les jeunes plantations.

BOTRYTIS

Les conditions climatiques et de nombreux facteurs favorisants ont permis le développement de la pourriture grise sur presque tout le vignoble.

Sauf sur cépages devant faire l'objet d'un récolte prochaine, intervenez avec un fongicide spécifique en localisant la pulvérisation au niveau des grappes.

Vous pouvez utiliser une des solutions suivantes: Sumisclex, Rovral ou Kidan, Ronilan ou Ronilan SP. La réussite du traitement dépend de la qualité de l'application.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Nous avons relevé de très nombreuses pontes sur les secteurs suivants : Pomas, Cepie, Pieusse, Limoux, Malras, Pauligne, Gaja.

Il faut impérativement assurer la protection à l'aide d'un produit à action curative. Ne pas traiter les vignes devant être prochainement récoltées.

Ailleurs, observez.

Tirage du 30 août 1983 - 350 exemplaires

731

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur M. FREYDIER - N° d'inscription P.P. 531 A.D